



INSTITUTION  
SAINTE-MARTHE  
SAINT-FRONT

ÉCOLE SAINT-JACQUES  
COLLÈGE  
LYCÉE GÉNÉRAL  
LYCÉE PROFESSIONNEL

Bergerac, le 07 mai 2020

**Monsieur Gaétan Videau**  
Chef d'établissement

**Aux parents d'élèves**

**Note d'information 05 / accueil progressif des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

Chers Parents,

Comme annoncé par le Président de la République et le Ministère de l'Éducation Nationale, un retour progressif dans les établissements scolaires est prévu à compter du 18 mai pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Ce retour ne pourra se faire que dans le respect des prescriptions sanitaires arrêtées par les autorités compétentes. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un protocole sanitaire qui vous sera communiqué en temps utile.

Pour l'Institution Sainte-Marthe Saint-Front, un accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sera proposé à partir du **lundi 18 mai**.

Ainsi et jusqu'au vendredi 29 mai, les modalités d'accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> seront les suivantes :

- encadrement assuré par les équipes de l'Institution ;
- plages horaires d'accueil : 8 h 00 – 17 h 00 (pas d'étude) ;
- pour les demi-pensionnaires : restauration uniquement sous la forme de panier-repas (conditions précisées dans le protocole sanitaire à venir) ;
- inscription obligatoire (message d'inscription pour un engagement pour **une semaine entière** envoyé dans un second temps) ;
- si le nombre d'élèves à accueillir est supérieur à la capacité d'accueil de l'établissement en tenant compte des nouvelles normes sanitaires : mise en place d'un emploi du temps par alternance ;
- respect strict des règles sanitaires et signature du protocole, envoyé dans un second temps.

En parallèle de cet accueil progressif des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, **les cours en distanciel mis en place depuis le début du confinement sera maintenu pour tous les niveaux**. Néanmoins, du fait du retour d'élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, le service des référents de vie scolaire sera allégé afin d'assurer l'accueil des élèves sur le site de l'établissement.

Pour ce qui est du retour des élèves des autres niveaux, il devrait avoir lieu après le 02 juin. Nous vous tiendrons donc informés en temps utile des modalités d'accueil en tenant compte des nouvelles consignes ministérielles.

Notez que ces dispositions sont susceptibles d'évoluer ou d'être remises en cause en fonction des annonces ministérielles et/ou de nouvelles contraintes.

Enfin, nous sommes dans l'obligation de reporter à la rentrée 2020 les Professions de Foi et Baptêmes initialement prévus au mois de mai et juin.

Nous vous remercions pour votre confiance,  
Bien cordialement,

Gaétan Videau  
Chef d'établissement

